



Cécile Manoroahanta, Vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur

Alea jacta est ! Qui n'avance pas recule. Le monde entier sait pertinemment que la seule issue vers un retour à l'ordre constitutionnel pour Madagascar doit passer par des élections. En fait, qu'il vente, neige ou grêle, 2010 sera une année électorale pour le peuple malgache. Laissons politiciens à mémoire courte faire du sur-place pour rester en 2009 et voyons plutôt l'organisation des élections législatives de mars prochain. Pour Cécile Manoroahanta, vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur : *« On ne se réveille pas du jour au lendemain en devenant subitement démocrate. La perfection n'est pas de ce monde mais tout est perfectible »*



Le Centre de conférence internationale d'Ivato. Ici, lors des Assises nationales, du vivant de Me Jacques Sylla

Ainsi, les préparatifs de ces élections battent leur plein. Quoi que l'on dise, plusieurs propositions sont parvenues au ministère de l'Intérieur. Afin de coordonner tout cela, la vice-Prémière organise un atelier qui aura lieu les 6 et 7 janvier 2009, au Centre de conférence internationale d'Ivato. On y débattera des réformes incontournables de l'actuel Code électoral ; de la loi organique concernant l'organisation de ces élections législatives et, surtout, de la mise en place de la fameuse CENI ou Commission électorale nationale indépendante. Il n'y aura pas d'exclusivité. Toutes les composantes de la Nation malgache (politiques, société civile, militaires, Ong, secteur économique, domaines public et privé...) sont invitées à participer à cet atelier.

